



Equité des actionnaires

Par **S.34**, le **26/01/2023** à **13:01**

Bonjour,

Dans ma question je vais faire mon possible pour être le plus limpide.

La situation est la suivante :

-4 actionnaires sont de la partie (A,B,C et D)

-3 sociétés sont également dans le problème (a,b et c)

Montage :

-"Société a" (actionnaire A,B et C) détient 50% de "Société b" avec actionnaire D.

-"Société b" détient à 100% "Société c"

Problème :

Dans la "Société c", tout le monde y travaille pour un salaire équitable, mais "Actionnaire A,B et D", ont des avantages en nature (véhicule, note de frais,...) qui bien sûr impact le bénéfice, et ce fait la distribution.

A mon sens "Actionnaire C" est lésé.

Y a-t-il, un dispositif possible sans rajouter une équivalence en frais pour "Actionnaire C" dans la structure ?

Un bonus de fin d'année pour compensé est-il une solution ?

Vous vous doutez, bien entendu, que je suis "Actionnaire C", mais n'étant pas à la comptabilité, j'aimerais connaître les options qui s'offrent à moi ? ou si simplement il n'y en a pas et que je n'ai rien à faire.

Merci d'avance.